

FICHE INDICATEUR

03 - Population résidant en zones inondables

FAMILLE : A - État des risques d'inondation

Définition

Nombre et proportion d'habitants (population permanente) résidant en zones inondables (par occurrence de crue et niveau d'aléa).

Sources et fournisseur de données

Fournisseur des données : OPENIG, AURCA, État, Cerema, OTRI

Source des données : INSEE (population à l'IRIS, 2013, 2017), OTRI (ZI 2018, 2021), IGN (IRIS GE 2015,2019 - BDTopo 2015,2017 - PCI expresse 2019 - BDparcellaire 2015), DGFIP/CEREMA (Fichiers fonciers 2014, 2018), OPENIG (population au bâti 2013)

Méthodologie de production

Concernant les zones inondables, la donnée utilisée est celle construite dans le cadre de l'observatoire (cf. Rubrique ""Indicateurs"" pour la description méthodologique).

Concernant la population, la donnée utilisée se base sur une couche de distribution fine de la population 2013 au bâtiment mise à disposition par OPENIG.

Cette couche a été produite selon une méthode mise au point par Montpellier Méditerranée Métropole et OpenIG. Elle a été réalisée sur la base d'un traitement spécifique qui a été développé et documenté (cf. schéma ci-joint). La population infra-communale 2013 à l'IRIS (INSEE) est distribuée au prorata de la surface habitable des parcelles. Cette population est ""ventilée"" aux centres des bâtiments significatifs de chaque parcelle. Au final, les fichiers fournis contiennent des bâtis comprenant un champ associé de population (arrondi à l'unité) et un champ comprenant le code INSEE de la commune concernée (couche polygone). On vérifie que la somme des populations des bâtiments par IRIS est égale à la population initiale de l'IRIS.

Le principe des millésimes pour les données sources sont :

Pop annee n

Contour des IRIS à grande échelle (IGN) ou contours IRIS ""classiques"" à défaut n+2

Fichiers fonciers du CEREMA n+1

BD Parcellaire de l'IGN ou PCI Express n+2

BD Topo de l'IGN n+2

Un travail important a été mené pour trouver les bons millésimes des données nécessaires aux traitements et pour les mettre en forme dans la base de données de l'OTRI sur les territoires des Pyrénées-Orientales et de l'Aude.

1) Nous avons appliqué la méthode sur les données de population 2017 avec les sources de données suivantes :

- Pop annee 2017

- Contour des IRIS grande échelle (IGN) qui sont préférés aux contours IRIS ""classiques"" pour plus de précision sur l'appartenance des parcelles aux IRIS - 2019

- Fichiers fonciers du cerema 2018

- PCI express 2019

- BD Topo de l'IGN 2019

Population à l'IRIS :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4799309#:~:text=La%20France%20compte%20environ%2015,communes%20non%20d%C3%A9coup%C3%A9es%20en%20IRIS>

Contour des IRIS à grande échelle :

<https://geoservices.ign.fr/documentation/diffusion/telechargement-donnees-libres.html#irisge>

Fichiers fonciers du CEREMA : <https://datafoncier.cerema.fr/donnees/fichiers-fonciers>

PCI express :

<https://geoservices.ign.fr/documentation/diffusion/telechargement-donnees-libres.html#parcellaire-express-pci>
BD Topo : <https://geoservices.ign.fr/documentation/diffusion/telechargement-donnees-libres.html#bd-topo>:

2) Nous avons reproduit la méthode sur les données de population 2013 avec les sources de données adéquates. Nous avons pu ainsi comparer les données initiales produites par OpenIG avec celles reproduites par nos soins. Les résultats étant très proches voire identiques, cela nous a permis de vérifier que notre reproduction méthodologique était cohérente. Les seules différences minimales sont très certainement dues aux sources de données et millésimes légèrement divergents.

Deux millésimes de données ont ainsi été exploités (2013 et 2017), permettant d'étudier l'évolution de la population en zone inondable entre ces deux dates.

3) Réalisation d'un croisement/intersection entre la couche de la population (au bâti) et les 3 couches zones inondables (crue de probabilité forte, moyenne et faible), ainsi qu'avec celle du territoire d'études (pour récupérer les noms de communes, les codes INSEE et les noms des bassins versants), par niveau d'aléa. Dès qu'un bâtiment est touché par l'inondation, il est considéré comme inondé en totalité (toutes les personnes rattachées à ce bâtiment sont donc considérées comme inondées).

Lorsqu'un bâtiment est touché par plusieurs niveaux d'aléa, c'est l'aléa qui couvre la plus grande surface du bâtiment qui est retenu (par exemple, si un bâtiment de 100 m² est concerné par 50 m² d'aléa fort et 30 m² d'aléa modéré, c'est l'aléa fort qui est retenu pour la totalité du bâtiment - et donc pour toutes les personnes concernées).

4) Après ce croisement, intégration dans la base de données et l'interface de visualisation statistique.

NB : La part de la population en zone inondable correspond au rapport entre la population située en zone inondable et la totalité de la population située sur le territoire concerné.

Documentation sur la méthode de construction de la couche utilisée :
<https://data.montpellier3m.fr/dataset/distribution-fine-de-la-population>
http://web.aurca.org/fichiers/OTRI/Repartition_population_niveau_infra.pdf

Le requête SQL utilisée :
http://web.aurca.org/fichiers/OTRI/pop_par_bat_iris_INSEE_2017.sql

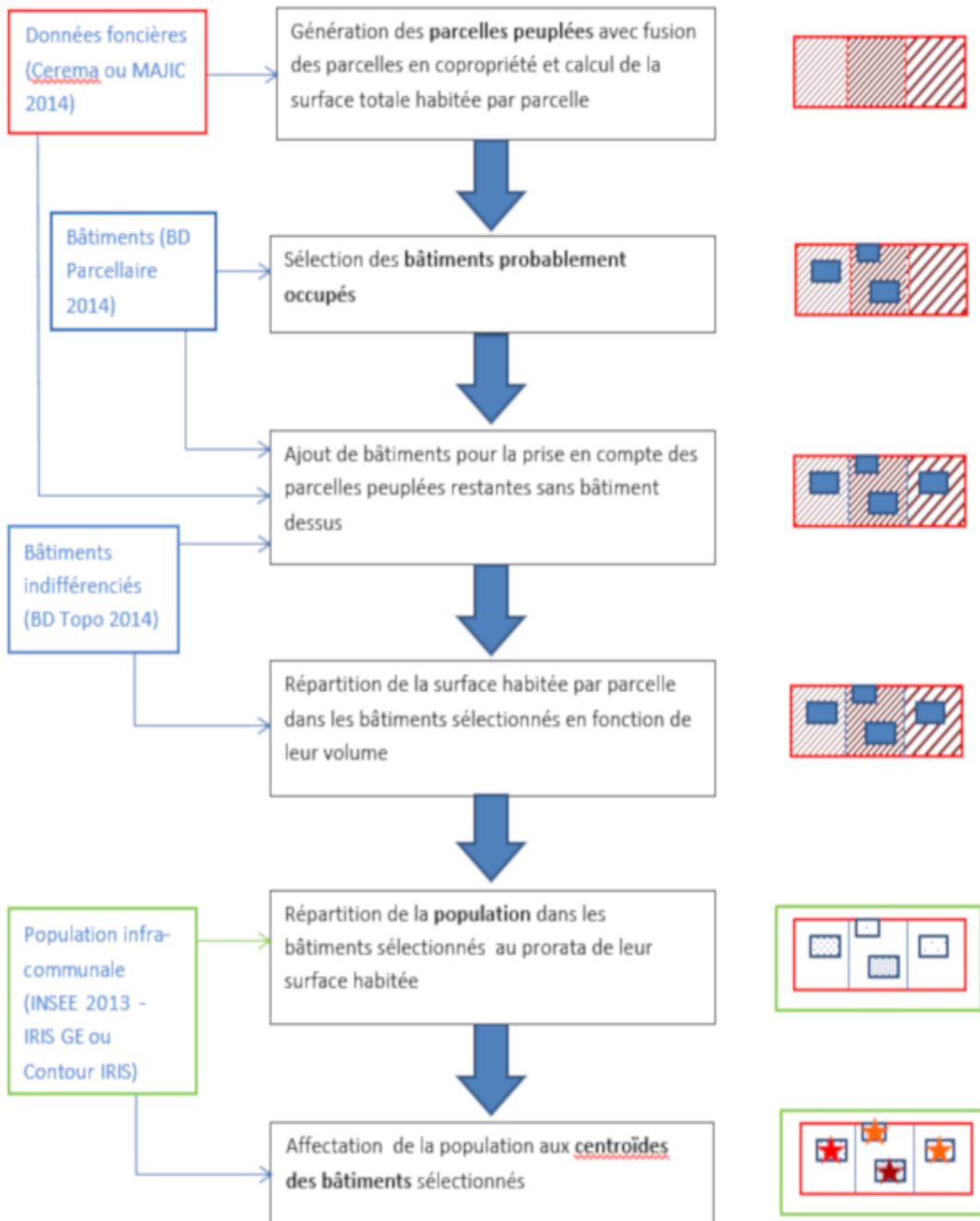
Recommandation et limites d'utilisation:

La distribution de la population est une estimation ; elle ne doit pas être utilisée à l'échelle du bâtiment ou de la parcelle. Elle prend son sens - dans le croisement qui en est fait avec les zones inondables - à minima à l'échelle de la commune.

Pour l'année 2013, la donnée "population" n'est pas disponible sur les communes audoises. Pour ce millésime, la lecture de cet indicateur à une échelle supracommunale (EPCI, bassin versant...) doit ainsi être réalisée avec précaution.

Afin de minimiser les erreurs d'interprétation, l'évolution de la population en zone inondable entre 2013 et 2017 est uniquement renseignée à l'échelle communale.

CHAÎNE DE TRAITEMENT PERMETTANT DE REPARTIR FINEMENT LA POPULATION A L'ECHELLE DU BÂTI
Date : 07/12/2016 Auteurs : SIGLR, Montpellier Méditerranée Métropole, Ville de Montpellier



Méthode de visualisation

Carto-statistiques

Fréquence de mise à jour

Tous les 2 ans

Emprise géographique pour laquelle la donnée est renseignée

Bassins versants + TRI Perpignan - St-Cyprien

Lien vers le catalogue : www.otri.fr/catalogue-donnees/